



Autorisation de travail

Par **Le Gabesien**, le **19/01/2022** à **15:06**

Bonjour,

Je suis arrivé en France le 01 03 2020 pour un stage de fin d'études prévu pour 4mois, le COVID 19 a tout foutu en l'air.

J'ai exercé mon stage que 13 jours, l'employeur n'a pas voulu prendre aucun risque, il a mis fin à mon stage, arrêté tous les intérimaires et enfin n'a pas prolonger les CDD, je suis dans une galère incroyable.

J'ai écrit à deux reprises au préfet du Rhône pour une autorisation de travail ou une carte de séjour qui peut me permettre d'exercer mon métier, pas de réponse. J'ai un visa long séjour/TS.

Aidez moi à trouver une solution pour ma situation.

Bonne réception.